



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Hippodrome de Clinton			
Date	Dimanche 28 juillet 2024	Heure de départ	13 h 30	
Conditions météorologiques	Ensoleillé (Temp. : 29 °C)	Vent	Sud-Sud-Ouest 11km/h	
État de la piste	Courses 1 à 10 Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	S/O	Nombre total d'inscriptions 67
Paris mutuels	\$ 56,490			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Neil McCoag	Juge associé Andrew Van't Wout	Juge associé
------------------------------------	--	---------------------

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Vétérinaire officiel : Dr Chris Robson DVM

Les courses de chiens Weiner se déroulent après les Courses 5 et 7 de cet après-midi.

Le programme de la Course 5 comporte une erreur d'impression.

Le #4, "Odds On Kickoff", aurait dû avoir inscrite comme propriétaire Tanya Lawson.

Courses :

Course 1 – Le #4, "Morning Watch", devra se qualifier pour les bris d'allure. L'entraîneur, S. Gillard, en a été averti.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #3, “Lady Panic”, a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.

L’entraîneur, R. Simpson, en a été averti.

Le cheval a également été examiné par le vétérinaire officiel, qui n’a constaté aucune affection.

Course 4 – Le #3, “Riversdream”, devra se qualifier pour deux bris d’allure consécutifs sur une piste rapide.

L’entraîneur, M. Lariviere, en a été averti.

Après la Course 4, une préoccupation a été soulevée auprès des juges au sujet de l’admissibilité du cheval, “Built To Last”, comme vainqueur de la course.

Au moment de l’inscription, le cheval était admissible.

Course 5 – Le #5, “Island Attitude”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (entrave).

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Examen de la course dans le dernier droit.

Le cheval vainqueur, le #3, “RJ Jean”, éprouve des difficultés sans pour autant faire des bris d’allure.

Le #4, “Roman Rocket”, devra se qualifier pour les bris d’allure.

L’entraîneuse, Cassidy Schneider, en a été avertie.

Le #6, “Shouldhavebeenaboy”, a terminé la course distancé et doit se qualifier pour la performance.

L’entraîneur, J. St. Pierre, en a été averti.

Course 8 – Examen du bris d’allure survenu au #5, “Dealin Double”, arrivé en 5^e position.

Aucune infraction signalée.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :